



L'instantané de la semaine

LE YACHTING PÉNALISÉ PAR LA GUERRE EN UKRAINE

130 professionnels de la grande plaisance invités par le réseau Riviera Yachting Network se sont rassemblés à Saint-Tropez pour le lancement de la saison estivale. Son président Laurent Falaize a rappelé les conséquences de la guerre en Ukraine et des sanctions prononcées contre les oligarques russes, soit une perte de 10 à 25 % du chiffre d'affaires pour les acteurs du yachting d'après une enquête réalisée auprès de 120 entreprises adhérentes. 10 % des yachts appartiennent à des Russes. Une proportion encore plus grande pour ceux de plus de 90 mètres avec 29 % de propriétaires rus-

ses. « Sachant que 10 % de la valeur d'un yacht est consacrée normalement à son fonctionnement, on peut penser que le manque à gagner sur les bateaux sortis du circuit est au total de 200 M€. Au niveau de la Région Sud, les chantiers pourraient avoir à subir une baisse de chiffre d'affaires de plus de 20 M€, soit au moins 10 % de leur CA global habituel si la situation en Ukraine ne s'améliorait pas. » D'autant que la situation impacte déjà les équipages et l'emploi en raison notamment du blocage des transactions bancaires en provenance de la Russie pour le paiement des salaires et chantiers.

